Propos liminaires

Les élus de la CGT finances publiques ont condamné les licenciements dans le privé, les suppressions d'emplois, le gel des salaires et du point d'indice dans la Fonction Publique et les nouvelles attaques contre les retraites.

Ils ont rappelé comme le prouve les dernières manifestations que les salariés ne se résignent pas à la baisse des pensions, à l'allongement de la durée de cotisations et à tout nouveau recul.

Ils ont vivement condamné la démarche stratégique qui prépare une accélération de la liquidation de pans entiers des directions territoriales, les transferts aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

Les élus de la CGT finances publiques ont exigé son abandon tout en rappelant le contexte dans laquelle elle s'inscrit à savoir la poursuite des suppressions d'emplois avec un budget 2014 qui prévoit, notamment, 2564 suppressions d'emplois à Bercy (25 000 depuis 2002) et la réduction drastique des dotations budgétaires.

Concernant l'ordre du jour de la CAP, la CGT a rappelé qu'il existe des services en difficultés du fait d'un manque d'attractivité lié aux conditions d'exercices des missions. C'est notamment le cas pour des trésoreries situées en milieu rural et/ou à effectif réduit.

la suite à télécharger

fichiers: Télécharger 131104-cr_mouvt_specifique_au_1-1-2014.pdf (381.17 Ko)
Public: Archives CAP (antérieur à 2018)

Leave this field blank